

La Lettre de la CADE

Coordination pour l'Afrique de Demain

Mensuel d'information - Janvier 2012 - n° 148



Débat du mois :

« Nouvelles forces, nouveaux enjeux, quelle construction des Afriques ? »



enda

Éditorial

Démocratie des gouvernants ou des souverainetés populaires ?

2012 se présente comme une riche année électorale dans le monde, aux Etats-Unis, en France et dans un certain nombre de pays d'Afrique ...

Alors que la plupart des Etats africains ont adopté des systèmes politiques dits représentatifs, on constate encore trop souvent une confiscation des destins collectifs par les gouvernants que ce soit par des modifications constitutionnelles pour se maintenir au pouvoir ou par des distributions parcellaires et inégalitaires de revenus. Des progrès au niveau du multipartisme et de la liberté de la presse ont été accomplis depuis une vingtaine d'années, certaines élections se sont bien déroulées, par exemple au Ghana. Mais il reste encore un long chemin à parcourir pour concilier élections et démocratie.

Les populations fragilisées par l'extrême pauvreté sont la proie des politiciens qui recourent à des pressions, alimentaires, médiatiques, religieuses. A quelle sorte d'hommes d'Etat a-t-on affaire lorsqu'ils faussent le résultat des urnes par la distribution généreuse de cadeaux et de billets de banque pour l'achat des voix ? Un proverbe qui n'est pas qu'africain dit « *Ventre affamé n'a pas d'oreilles* ».

Dans un contexte où l'analphabétisme, conséquence du manque de moyens consacrés à l'éducation, est encore trop répandu, les hommes politiques ont la facilité de formuler des promesses ou des affirmations qui ne sont pas écrites et qu'il est difficile de contrôler ou de réfuter par la suite. Les classes moyennes, bien qu'averties, ne sont pas maîtresses de leur souveraineté.

Alors que dans la plupart des sociétés africaines, la culture politique est celle du consensus, la règle de la victoire de la majorité, qui est celle des démocraties occidentales, crée des gagnants et des perdants. Perdre est alors perçu par les dirigeants en place comme une humiliation et gagner signifie que le sort du peuple, qu'il le veuille ou non, est entre les mains de quelques « gros bonnets » qui ont tout pouvoir de décider pour les autres. Le risque au niveau des jeunes et du peuple en général est d'en arriver à un tel dégoût de la politique qu'il conduise à la passivité, ou au pire à la violence.

Que dire aussi du poids résiduel des anciennes puissances coloniales et d'autres interventions externes, notamment lorsqu'elles financent officiellement une partie du budget des élections ou garantissent aux gouvernants politiques une part de prédation des richesses naturelles qu'elles exploitent ?

C'est pourquoi des voix indignées s'élèvent de plus en plus dans la société civile pour tenter de changer la politique afin qu'elle s'exerce au bénéfice du pays tout entier et non au profit d'intérêts particuliers. D'ailleurs l'on constate que les citoyens, la jeunesse, les entrepreneurs, sont largement plus dynamiques et ingénieux que les classes politiques.

Mais la question n'est pas de se demander si le système électoral actuellement pratiqué est apte à satisfaire l'aspiration démocratique des peuples, mais de voir comment faire pour qu'il le soit.

La première réponse est le militantisme à l'exemple de pays comme le Brésil ou de l'Inde où des gens « se bougent » dans des luttes spontanées. La presse, les partis politiques, les syndicats et les associations ont besoin de militants, car sans eux, il n'y a pas de démocratie. Au Sénégal les mouvements populaires ont réussi à faire reculer le président Wade qui voulait présenter son fils ou même changer la Constitution ! La grève des pieds au Cameroun, le syndicat COSATU (Congress of South African Trade Unions) en Afrique du Sud pour imposer la lutte contre le sida, les oppositions aux constructions de barrages au Nigeria, la grève au Burkina sont des manifestations qui, même spontanées et insuffisamment structurées, font avancer la construction de la démocratie.

La seconde réponse, plus institutionnelle, est de mettre en place et d'assurer le bon fonctionnement de commissions électorales indépendantes reflétant tous les courants politiques, opposition comprise, et le respect de la transparence dans l'établissement des listes électorales, les opérations de vote et le dépouillement des bulletins

(Suite page 12)

« Nouvelles forces, nouveaux enjeux, quelle construction des Afriques ? »

Cette rencontre *débat exceptionnelle* qu'ouvre le président de la CADE, **Jean-Loïc Baudet**, se propose de présenter une série de facettes de l'actualité africaine, en particulier sur des thèmes qui débordent le seul cadre de l'Afrique subsaharienne puisque les intervenants sont interrogés sur les conséquences des printemps arabes sur cette partie du continent. Ils sont également invités à donner leur point de vue sur les rapports entre le politique et le religieux, sur la difficile appropriation de la démocratie et sur les relations des Etats africains avec leurs nouveaux partenaires (Chine, Inde, Brésil). Ce sont différentes questions qu'il s'agit de croiser pour composer le visage de l'Afrique en espérant qu'il s'en dégagera une vision optimiste et ouverte de l'avenir de ce grand continent.

Les personnalités qui ont été réunies sont particulièrement légitimes dans la mesure où elles ont toutes exercé d'importantes responsabilités dans leur pays ou dans les médias. Ce sont : **André Julien Mbem**, éditeur et essayiste, **Madeleine Mukamabano**, ancienne journaliste à RFI et France-Culture, consultante auprès d'organisations internatio-



De gauche à droite : André Julien Mbem, Seydou Madani Sy, Babacar Sall, Nouréini Tidjani-Serpos et Madeleine Mukamabano.

nales, Société Undercurrent, **Nouréini Tidjani-Serpos**, ancien Directeur général adjoint de l'UNESCO, **Seydou Madani Sy**, ancien Recteur de l'Université de Dakar, ancien Recteur de l'Université francophone d'Alexandrie, ancien Ministre de la Justice du Sénégal, ancien Médiateur de la République. Madame **Ayoko Mensah**, rédactrice en chef d'Afriscopes à Africultures et S.E. Monsieur **Olabiye Babalola Joseph Yai**, ambassadeur délégué permanent du Bénin auprès de l'UNESCO, sollicités, ayant eu un empêchement indépendant de leur volonté, ont prié la CADE de bien vouloir excuser leur absence. **Babacar Sall**, enseignant, chercheur, sociologue, poète écrivain, Directeur de publication aux éditions L'Harmattan des collections « Alternatives rurales » et « Sociétés africaine et diaspora » a bien voulu animer ce débat. ■

Babacar Sall souligne que dans le titre de cette rencontre, on parle « **des Afriques** », ce qui fait allusion à cette Afrique variée, aux trajectoires historiques différentes avec des relations d'externalité diverses. Ces « Afriques » ont leur logique interne mais ont des convergences d'objectifs et des problématiques communes. Sous quels angles saisir ces problématiques à la lumière des réponses aux questions posées en introduction à ce débat ?

Madeleine Mukamabano apprécie qu'on parle **des Afriques** car pour elle, quand on parle de l'Afrique globale on commet une sorte d'imposture. Il existe de nombreux contrastes sur le continent et le fossé se creuse

entre l'Afrique francophone et l'Afrique anglophone. Il suffit de lire les derniers rapports du PNUD ou de la Banque Mondiale pour constater que les pays francophones sont à la traîne, qu'il s'agisse de la gouvernance économique, de la lutte contre la corruption ou même du développement humain. Pour illustrer son propos, elle rapporte qu'elle a pu constater la précarité dans laquelle vivent les étudiants sénégalais comparée aux conditions de vie des étudiants tanzaniens. Et pourtant le Sénégal a été dans les années 60-70 le pays phare de l'Afrique francophone. Autre illustration : au Mali, les jeunes qu'elle a rencontrés ne rêvent que de venir en France ; l'émigration est pour eux la

solution. Au Rwanda par contre, les jeunes ne parlent que de création. Des spécialistes ont essayé d'analyser ce décrochage, évoquant sa dimension culturelle. Mais d'autres raisons peuvent être évoquées comme les freins que constitue le franc CFA, monnaie qui n'a plus rien à voir avec l'économie des pays concernés et qui, si elle a jugulé l'inflation, a pénalisé les exportations. M. Mukamabano évoque également une classe politique complètement déresponsabilisée en Afrique francophone et la mutualisation de certains services en Afrique anglophone, entre pays qui n'ont pourtant pas la même monnaie. Elle pense que les Africains commencent à avoir conscience du problème. ■

Les répercussions du « Printemps arabe » sur l'Afrique subsaharienne

André Julien Mbem a écrit dans un journal du soir qu'il n'y aurait pas de « printemps arabe » en Afrique subsaharienne. Il a eu lieu en 1990, avec les

conférences nationales organisées dans certains pays, dans la mouvance de la chute du mur de Berlin et de l'avènement de Nelson Mandela, qui

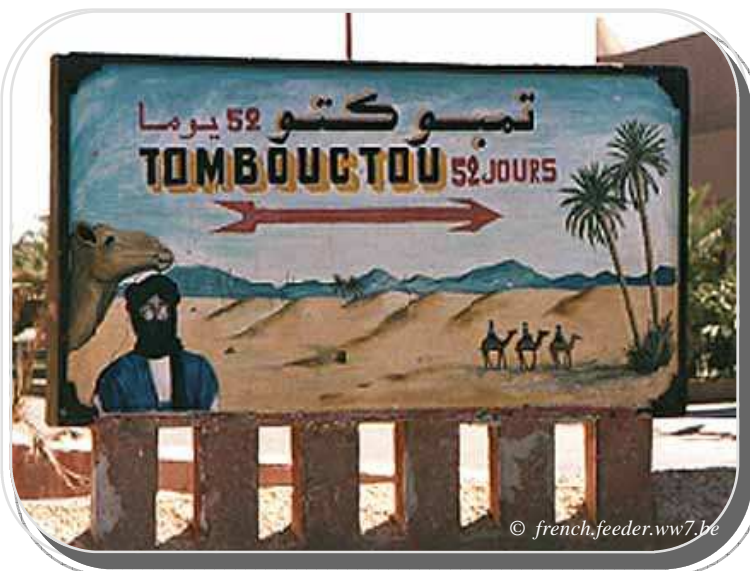
ont amorcé un mouvement de démocratisation en Afrique subsaharienne. Mais on a malheureusement assisté par la suite à une grande désaffection

populaire vis-à-vis de cette démocratisation. Il se trouve que dans l'intervalle, de nombreux opposants ayant séjourné en Europe sont arrivés au pouvoir ; « et qu'ont-ils fait du pouvoir ? Je vous laisse juge ! » assène A. J. Mbem.

Madeleine Mukamabano pense comme A. J. Mbem que le « printemps africain » a déjà eu lieu au moment des Conférences nationales, mais celles-ci ont été détournées par les élites politiques en place

appuyées par la France qui cherchait à consolider ses positions. Selon elle, François Mitterrand n'a jamais cru à la démocratisation de l'Afrique, car qui dit démocratisation dit rendre des comptes à la population ; et un pouvoir qui rend des comptes est un pouvoir qui choisit ses partenaires. Dans un pays comme la Côte d'Ivoire, lorsque les mesures d'ajustement structurel ont imposé des privatisations d'entreprises, ces dernières étaient pratiquement toutes françaises. La motivation n'était pas économique, mais avant tout idéologique contrairement à ce qui se passe aujourd'hui. S'il n'est pas attendu de « printemps africain », il y a eu quelques violences mais qui n'ont pas dégénéré en crise parce que les populations ont se sont désintéressées du politique.

Nouréini Tidjani-Serpos s'étonne, pour sa part, que les pays du Maghreb soient dissociés du reste de l'Afrique. L'Egypte, la Tunisie et la Libye sont membres de l'Union Africaine. Pour lui, il n'y aura pas de « printemps arabe » en Afrique subsaharienne qui a entamé son renouveau démocratique avec l'organisation des Conférences Nationales qui ont permis le développement du multipartisme, de la liberté de la presse. Ce qui est très important, c'est l'utilisation à cette occasion des outils médiatiques disponibles qui ont permis à la population de suivre en direct les débats. Cela a permis de toucher les Etats voisins et d'y encourager les mouvements contestataires et subversifs ; par contre cela n'a eu aucun impact sur le monde maghrébin. A l'inverse, les événements politiques



en Afrique du Nord, comme les vellétés sécessionnistes des Touareg, les problèmes posés par AQMI, la « sanctuarisation » du Sahel ont des conséquences dramatiques encore actuellement sur l'Afrique subsaharienne (Niger, Mali, Tchad) qui conduisent les responsables de ces Etats à s'armer pour lutter contre ces problèmes importés du Maghreb au lieu de s'investir dans le développement de leur pays. Ce qui est positif, c'est qu'avec l'usage des outils médiatiques, la diffusion des expériences de démocratisation inspire la jeunesse de ces pays dont le pouvoir se voit obligé de mieux respecter la constitution, de donner du travail à la jeunesse, laquelle, n'ayant rien à perdre, est prête à toutes les aventures.

Seydou Madani Sy, juriste qui a participé à l'élaboration de la constitution du Sénégal, centre son intervention sur ce pays. Les relations du Sénégal avec la Tunisie et l'Egypte avaient du sens sous Senghor. Les événements récents déclenchés en Tunisie à la suite d'une immolation ont été précédés au Sénégal par une immolation devant le palais présidentiel sans qu'il y ait eu les mêmes conséquences. L'Egypte avait un certain prestige au Sénégal qui est un pays à majorité musulmane. Le fait que la voix des Frères Musulmans ne soit plus confisquée en Egypte et qu'ils semblent être en train de prendre en charge les destinées de ce pays peut-il entraîner quelque chose de comparable au Sénégal ? Le 23 juin 2011, un texte était présenté à l'Assemblée Nationale pour mettre en place un vice-président élu alors qu'il

était auparavant désigné par le Président. C'est ce qui a été appelé « le ticket ». Ce texte a provoqué une polémique et une manifestation s'est déroulée au moment où les députés examinaient le texte, qui, face à l'ampleur du mouvement, a été retiré. Ce qui est important, c'est que cette manifestation ait eu lieu et si elle n'avait pas été encadrée par les politiques, elle risquait de se retourner contre le palais présidentiel.

Babacar Sall revient sur les mouvements sociaux dans lesquels les jeunes sont très impliqués. Ces mouvements sont-ils susceptibles d'aboutir à un renversement de l'ordre politique ? Pour B. Sall, cette question reste très ouverte et il pose la question de la représentativité de cette jeunesse sachant que 65 % des Africains ont moins de 25 ans. Cette masse sociologique risque de peser sur l'avenir et sur le débat politique. Les risques sont réels et on a vu des milliers de manifestants devant le palais présidentiel à Dakar ; si les débordements ont été évités, cela tient à la responsabilisation de l'opposition. Cependant un « printemps africain » ne saurait prendre la même forme que le « printemps arabe » car les expériences historiques, les formes de pouvoir et les structures de l'Etat ne sont pas les mêmes. Mais il y a un travail des sociétés sur elles-mêmes qui peuvent aboutir à un renversement de l'ordre politique, soit démocratiquement, soit en dehors de la démocratie.

B. Sall rapporte qu'il était au Rwanda après le génocide. Il a été frappé de voir que la société déchirée par la récente tragédie, s'était rapidement remise au travail et que le pays était en ordre de marche. Le contraste est saisissant avec la RDC, pays également enclavé mais qui n'a pas su suivre la même trajectoire. B. Sall en conclut que la dimension culturelle des niveaux de développement « des Afriques » est au cœur de la problématique africaine. ■

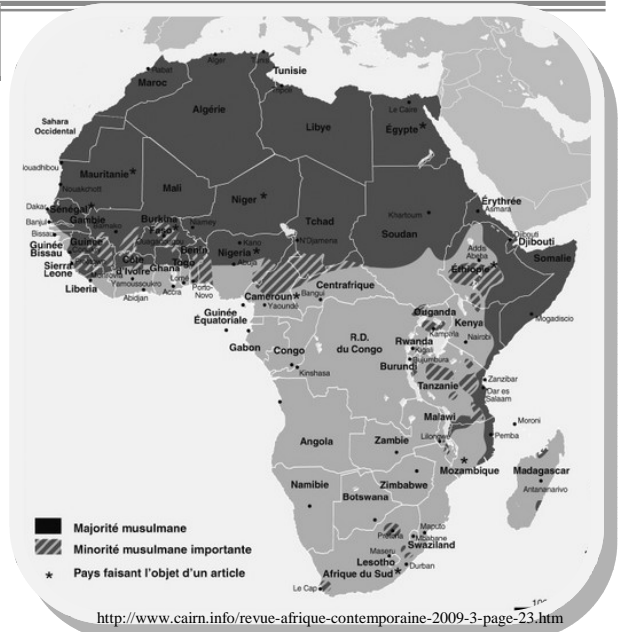
Les rapports entre le politique et le religieux

Ces rapports ont été marqués cette année par la visite du Pape au Bénin et par les conflits au Nigeria. **André Julien Mbem** prend l'exemple de la République Démocratique du Congo où on ne peut accéder aux fonctions ultimes de l'Etat si on n'a pas le soutien des dignitaires religieux. Pour lui, il n'y a pas dichotomie entre politique et religieux car le religieux fait partie intégrante du politique en Afrique, tout particulièrement avec le poids pris par les nouvelles forces religieuses que sont les Eglises évangéliques très vivantes par exemple au Cameroun. Le Nigeria qui n'est pas sorti du traumatisme de la guerre du Biafra connaît aujourd'hui des conflits dits religieux qui ont en fait pour fondement une profonde misère sociale. Si celle-ci n'est pas prise en compte et qu'on ne raisonne qu'en terme de lutte contre le terrorisme, on passe à côté du problème.

M. Mukamabano partage le même diagnostic, ajoutant que l'Afrique est une terre de compétition et le religieux n'y échappe pas. Ces rapports doivent intégrer la dimension économique car que ce soit au nord du Nigeria ou au nord de l'Ouganda, on retrouve les mêmes problèmes qui viennent de l'absence de réponse donnée aux problèmes économiques de ces régions déshéritées.

Pour **Nouréini Tidjani-Serpos**, le problème en Afrique est la rivalité

entre groupes chrétiens et groupes musulmans. Le problème doit être posé en termes économiques et sociaux. Comment fournir aux populations des conditions de vie décentes. On observe que les milliards déversés par les Etats-Unis aux groupes évangélistes, que les milliards donnés par l'Arabie Saoudite qui aident à former des groupes salafistes ne sont pas investis dans le développement de ces pays. Ce n'est pas un hasard si le Pape est venu au Bénin : c'est une terre, comme ailleurs en Afrique, où se côtoient animisme, religion vaudou, Islam, Christianisme avec souvent des mélanges. Le Pape a compris l'importance de prendre en compte les racines culturelles des populations pour les amener vers la religion. Les conflits dits religieux du Nigeria ne débordent pas sur le Bénin voisin. Le Nigeria a des problèmes spécifiques : le pouvoir qui était aux mains des élites du Nord est passé petit à petit aux élites du Sud, et dans le Nord fortement islamisé circulent des armes venant de Libye et qui diffusent dans le Sud. Ce sont, avec l'extrême pauvreté d'une partie de la population, des conditions propres au développement des conflits.



Seydou Madani Sy relate que le voyage du Pape Jean-Paul 2 au Sénégal avait été contesté par certains chefs religieux. Le président Abdou Diouf a fait valoir que le Sénégal était un pays laïc à majorité musulmane, certes, mais avec une minorité chrétienne et qu'il était normal de recevoir la plus haute personnalité de l'Eglise catholique. On dit que le Président Wade revendique son appartenance à la communauté musulmane Mouride et qu'il aurait financé le *magal* * de Touba qui est un événement important de cette communauté. Son prédécesseur, le Président Abdou Diouf n'avait jamais officialisé son appartenance à cette communauté religieuse. A l'époque de Senghor, le problème ne se posait pas, il était catholique dans un pays laïc à majorité musulmane. ■

* *magal* = action de grâce annuelle pour la révélation au fondateur de la confrérie de l'accomplissement de sa mission (d'après Wikipédia)

La difficile appropriation de la démocratie représentative

Sur la difficile appropriation de la démocratie, **A. J. Mbem** prend l'exemple de la Côte d'Ivoire. C'est un pays où on a le plus dépensé dans le processus électoral, où il y a les meilleurs fichiers électoraux. Pourquoi en est-on arrivé à la situation que nous avons connue ? Pour A. J. Mbem, tant qu'on considérera la démocratie comme un « prêt-à-penser » idéologique, on n'y arrivera jamais. La vraie question, c'est la responsabilité des élites et l'absence d'alternati-

ve porteuse d'un projet sociétal construit, profondément novateur.

Babacar Sall pense que les Conférences nationales instituées au début des années 90 au Bénin et au Cameroun et qui ont donné un élan au processus de démocratisation, ont été injustement articulées avec la volonté politique française et en l'occurrence celle du Président Mitterrand lors de la Conférence de La Baule. Elles ont joué un rôle extrêmement important. Par ailleurs, dans un pays comme la

République Démocratique du Congo, à Kinshasa, dans le Kivu, au Bas-Congo, la prolifération des « Eglises du Réveil », par leur massification, non seulement charpente la société mais développe une nouvelle forme de socialisation. Il rapproche ce phénomène, non sans une certaine inquiétude, du maillage extrêmement serré dans les institutions, dans les quartiers, les écoles, qu'opèrent en Egypte les Frères Musulmans qui tendent à apporter des réponses partout où il y a

des demandes sociales. Il y a là un formidable travail des sociétés sur elles-mêmes qui risque d'aboutir à un processus de transformation politique dont on ne sait où il nous mènera.

M. Mukamabano pense qu'on est aujourd'hui dans une phase, en Afrique francophone, où la démocratie est en train de se réinventer. Il faudra observer les prochaines élections au Mali et au Sénégal et le taux de participation qu'il y aura dans ces pays. La difficulté est qu'il y a la classe politique d'un côté et la population de l'autre qui ne parlent pas la même langue. Les pays anglophones ne sont pas plus démocratiques que les pays francophones mais les dirigeants sont davantage contraints de rendre des comptes à leur population, à prêter attention aux problèmes de corruption. La lutte contre la corruption n'est pas une vertu innée ; elle est nécessaire pour éviter qu'il y ait un jour des débordements. Il existe un rapport de forces entre pouvoir et population, mais même si le pouvoir est désavoué, il n'est pas contesté sous réserve qu'il crée les conditions du développement.

Pour **N. Tidjani-Serpos**, l'Occident incite à appliquer son modèle démocratique. Ce modèle pose d'énormes problèmes. Le fondement en est l'élection mais N. Tidjani-Serpos juge que l'informatique autorise bien des manipulations, ce qui fait que les populations n'y croient pas. Cette désaffection envers la politique est grave et dangereuse car on ne donne plus

d'espoir à la population. Il conviendrait donc de revoir totalement les façons de faire.

S. Madani Sy pense que l'Afrique a besoin de démocratie. Mais c'est aux Africains de trouver des solutions. Au Sénégal, des élections auront lieu le 26 février prochain. Le Président Wade a réuni un séminaire le 21 novembre 2011 où il a fait appel à des experts français, américains, sénégalais pour leur faire préciser si sa candidature était légitime. Sur les 14 intervenants, une seule réponse a été négative, celle du Sénégalais. La question de la démocratie est essentielle en Afrique. Certains pensent que s'il y a sous-développement, il n'y a pas de démocratie. S. Madani Sy s'inscrit en faux sur cette affirmation car il pense qu'il est important que les citoyens se sentent concernés et on n'a pas encore trouvé mieux que la démocratie. Celle-ci n'est pas incompatible avec le sous-développement. Il y a une tradition de compagnonnage, en Afrique francophone, entre les Etats et leurs anciens colonisateurs. Il n'y a plus de tête-à-tête entre l'Afrique et l'Occident et le Sénégal développe ses relations avec la Chine, l'Inde le Brésil dans des domaines différents et c'est une évolution qu'il convient d'encourager.



Affiche électorale pour le scrutin présidentiel en Guinée (2010)

Babacar Sall relève un élément important : c'est le respect de la constitution et le sens donné au suffrage universel. On connaît aujourd'hui le poids de la communauté internationale dans ces domaines et on peut même se demander si ce n'est pas elle qui décide de la finalité du vote plutôt que le suffrage des citoyens. Un autre élément important est que les élections en Afrique ne sont pas financées par les Etats africains. Cela pose le problème du respect des processus démocratiques en Afrique. D'autre part, il n'y a pas de relation globale entre politique et religieux mais des particularismes des Etats et des sociétés. Il souligne notamment l'interférence inquiétante entre le politique et le religieux dans le cas du Sénégal.

Il remercie les intervenants pour cet éclairage intéressant sur l'identité politique des Etats et ouvre le débat. ■

LE DEBAT

Doudou Diene apporte sa contribution en faisant plusieurs remarques. Il a trouvé dans les analyses présentées un parfum d'afro-pessimisme. Sur la question identitaire, un évènement récent grave interpelle tous les Africains : c'est la manière dont Kadhafi et les rebelles libyens ont défini les mercenaires comme Africains. En filigrane, cela voulait dire que les Libyens et une partie du continent africain appartenant au monde arabe ne se considèrent pas comme Africains. Il regrette que cette question n'ait pas été abordée. Des Africains ont été massacrés en Libye uniquement à cause de la couleur de leur peau, ce qui mérite enquête.

Les intervenants sont-ils au diapason avec ce qui se passe sur le continent africain ? Pour D. Diene, il y a une dynamique, une vitalité démocratique profonde qui est en cours sans « printemps ». Un évènement d'une grande importance est en train de se produire au Sénégal. Devant une crise politique, sociale et économique, les autorités sénégalaises ont décidé non pas d'organiser une conférence nationale pour trouver des solutions politiques, mais de mettre à plat tous les problèmes du pays depuis l'indépendance, au-delà de toute position partisane, idéologique. Il s'agit de faire le bilan de ce qui a été fait ou pas, de ce qui a été réussi ou pas et d'élaborer sur ces bases des recommandations. Cet exercice est un changement de paradigme fait nulle part au monde et

un signe de vitalité démocratique. Que signifie cette initiative à laquelle tous les candidats à l'élection devront se plier ?

Pour Mme Camara, une autre intervenante originaire du Mali, l'Afrique francophone qui a beaucoup de potentialités est à la traîne. Mais on a beaucoup de difficultés à s'impliquer dans la vie de son pays. L'émigration en France est un gage de précarité. Laissons les Maliens élire leur Président, mais pas un Président bradeur.

Un autre intervenant estime qu'on ne devrait plus parler aujourd'hui **des Afriques**. On ne dit pas **les Europes**. L'Afrique a été défini par Ki-Zerbo dans son « Histoire de l'Afrique » et Césaire a discuté le concept de « civilisation africaine ». Il y a en

Afrique une unité géographique, une unité religieuse anthropologique, les autres religions venues d'ailleurs n'étant pas nées sur le sol africain. Par ailleurs il faut réfléchir à l'idée qu'on se fait de la démocratie. Les pays africains francophones veulent épouser la cinquième République française, créer un Sénat. Mais les pays européens n'ont pas tous le même système démocratique ; les démocraties françaises et britanniques sont différentes. Pour l'intervenant, le vrai problème est que ça bouge en Afrique mais que notre regard manque d'ouverture.

Un ancien conseiller du chef de l'Etat du Gabon qui a été directeur adjoint de campagne fait part de son expérience de terrain. En Afrique francophone se pose le problème du modèle constitutionnel. Est-ce qu'une constitution du type Cinquième République française convient à notre sociologie, à nos mentalités, à nos cultures ? Une autre problématique est la prise en compte de l'ancien colonisateur. Dans notre Afrique née à la suite des conférences de Bruxelles et de Berlin, des entreprises occidentales se sont installées chez nous. Or il y a une sorte d'exclusion de ces personnes morales dans la vie politique de nos pays, estime cet intervenant. On les prend toujours pour des colonisateurs alors qu'ils participent à la création de richesses. La démocratie, ce n'est pas l'exclusion. Cet ancien conseiller pose également la question de l'évaluation des politiques publiques. Il regrette que l'Union Africaine n'ait pas été évoquée. Pour lui, l'UA ce n'est qu'un syndicat de Chefs d'Etats sans légitimité. Il souhaiterait que les peuples élisent un parlement qui choisirait des commissaires, conditions pour une vraie vie démocratique sur le continent.

Une intervenante se plaint que depuis 60 ans, on entend toujours le même discours. Il faudrait que l'Afrique se prenne en charge, et il n'y a rien de fait. Les hommes politiques ont adopté les travers du colonisateur. Un autre se demande si les élites africaines sont capables de diriger démocratiquement leur pays. Elles ont montré leurs limites en la matière.

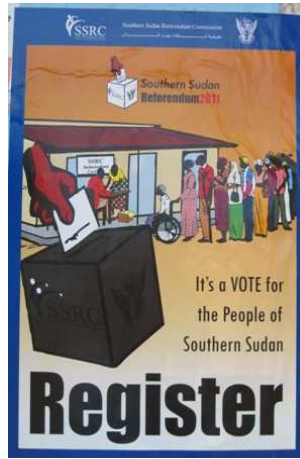
Babacar Sall signale que sur les questions identitaires, il y a un excellent article publié par un Sénégalais, Brahim Diop, intitulé « Le Noir et son pays dans l'imaginaire arabe ». Ce

problème du rapport aux autres n'est pas nouveau. Il cède la parole aux intervenants pour essayer d'apporter des réponses aux questions soulevées.

André Julien Mbem cite son ouvrage publié il y a une dizaine d'années : « Mythes et réalités de l'identité africaine ». Il souligne les très grandes disparités qui existent dans les constitutions africaines. Dans la crise politique de Mauritanie, par exemple, on s'est rendu compte que l'Union du Maghreb arabe avait une parole beaucoup plus forte que l'Union Africaine. L'Afrique a été touchée récemment par deux événements majeurs : la crise de Côte d'Ivoire et la révolution libyenne. On n'a pas pris en compte la protection des ressortissants subsahariens en Libye. L'Union Africaine a été impuissante.

N. Tidjani-Serpos ajoute qu'il y a d'importants travaux qui ont été faits par l'UNESCO il y a quelques années sur la convention internationale pour la protection des droits des travailleurs migrants. Ce rapport signalait les camps de concentration dans le désert libyen où des centaines de travailleurs subsahariens ont été massacrés. Tous les Etats africains étaient au courant. Dans le dialogue arabo-africain, les migrants africains sont qualifiés d'esclaves.

Madeleine Mukamabano rappelle qu'il y a eu aussi des Libyens noirs massacrés mais le silence s'est fait sur ces massacres. Elle s'inquiète des répercussions dans la région de ce qui s'est passé en Libye et de la circulation des armes qui en a découlé dans le Sahel. Elle pose clairement la question du devenir de l'identité libyenne. Il y a un autre problème sur lequel on a fermé les yeux : c'est le recensement de la population en Mauritanie où un tiers des Noirs n'a pas été recensé. Ces derniers deviennent pratiquement apatrides. Sans faire d'excès de pessimisme, M. Mukamabano craint de voir ressurgir des problèmes identitaires et la Libye a donné le mauvais exemple. Et elle se pose la question



Affiche d'inscription pour le référendum de 2011 (Djoubia) © MAECI

des responsabilités qui découlent du droit d'ingérence prôné par certains pays.

Babacar Sall revient à la question posée par Mme Camara sur la façon dont les élections se déroulent en Afrique, souhaitant qu'elles relèvent exclusivement de la citoyenneté nationale sans ingérence extérieure.

Seydou Madani Sy juge cette question très importante. Il faut que le bulletin que les citoyens mettent dans l'urne ait un sens. La question se pose dans un

proche avenir pour le Mali et pour le Sénégal. Comment éviter les suspicions de manipulation des listes électorales comme lors des élections sénégalaises de 2007 ? Il semble qu'il règne désormais un certain optimisme dans ce domaine car il y a davantage de contrôle de la part des médias, ce qui a permis des alternances. Un élément important est l'aide apportée par la communauté internationale pour l'organisation d'élections transparentes que les Etats n'ont pas toujours les moyens d'assurer et cette aide ne peut pas être refusée.

Nouréini Tidjani-Serpos conteste la pertinence de l'expression « Les Afriques ». Pour lui, il y a des spécificités régionales et des communautés sous-régionales qui peuvent décider de faire des choses ensemble. Une communauté continentale ne peut pas se forger d'un seul coup, mais un jour viendra, pense-t-il, où l'Afrique se rassemblera. Sur la question du mimétisme politique, N. Tidjani-Serpos pense que ce n'est pas un problème. A partir du moment où on parle la langue des autres, où ce sont les valeurs des autres que l'école véhicule, où se développent les réseaux sociaux, où on regarde les mêmes émissions culturelles, il est inévitable que l'on soit tenté de faire comme les autres. Cependant, on peut se poser la question des systèmes éducatifs et des créations endogènes afin de ne pas seulement regarder l'autre mais de nous demander d'où nous venons pour préparer l'avenir.

Pour Babacar Sall, le problème de fond, c'est le point de vue africain sur ce qu'il advient du monde. C'est va-

lable aussi bien pour le politique, pour l'économie, pour la production de la pensée et même pour la production des sociétés africaines.

Michel Malherbe apporte un éclairage sur les différentes manières d'exercer la démocratie. Il se dit peu admiratif sur la façon dont celle-ci est gérée en Europe. Il donne l'exemple d'un peuple de la périphérie de Pointe-Noire au Congo, qui a une façon plus intelligente d'exercer la démocratie au niveau du village qui permet de choisir la meilleure personne du village, personne n'ayant le droit de se présenter aux élections, ce qui élimine les ambitieux. Il suggère de s'inspirer de cet

exemple et prône un système à plusieurs tours permettant d'aboutir à l'élection du Président de la République.

Sur l'invention de la démocratie, ce qui intéresse M. Mukamabano, ce n'est pas tant les élections que la démocratie pour elle-même. Aujourd'hui existe pratiquement partout la liberté d'expression, mais les réponses qu'apportent les politiques et les institutions ne sont pas satisfaisantes. Tant qu'on ne rend pas des comptes au peuple, à quoi servent les élections ? Elle signale qu'au Cap Vert où la démocratie est très avancée, tous les étrangers ont le droit de vote et de se présenter aux

élections municipales. Une question revient sur les rapports entre politique et religieux. Dans un Etat laïc, les gens qui ne trouvent pas de protection chez César se retournent vers Dieu et adhèrent à des religions parfois à caractère sectaire.

N. Tidjani-Serpos relève que l'Afrique a fait un héritage métaphysique. Elle envoie des missionnaires en Europe. Il préférerait que ce soient des ingénieurs, des hommes d'affaire. Il ne prône pas le retour aux sources, mais dit simplement qu'il faut respecter ce que chacun est, d'où qu'il vienne. ■

Philippe Mathieu

Colloque sur la France, l'Europe et l'aide au développement

L'Agence Française de Développement et l'Institut de la Gestion Publique et du Développement Economique ont organisé conjointement, le 8 décembre 2011 au Centre Pierre Mendès-France du Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie, un colloque sur l'évolution de la politique européenne d'aide au développement et la position de la France à cet égard.

Ce colloque a passé en revue trois périodes de mise en oeuvre de cette politique avant de se tourner vers ses nouveaux horizons.

Dans la première période (1957-1975), où le rôle de la France a été déterminant, il a été question de l'association des « Etats Africains et Malgaches Associés » imposée par la France à ses partenaires et des instruments utilisés pour donner corps à cette politique (Fonds Européen de Développement et aide aux projets).

Après l'adhésion du Royaume-Uni (1972), deux évolutions majeures ont été distinguées au cours de la période 1975-1995 : une extension géographique et un changement de paradigme dans le fondement des accords de coopération sous les quatre « Conventions de Lomé » avec le « dialogue sur les politiques ».

Lors de la troisième période (1995-2010), au cours de laquelle s'est opérée « l'europanisation de la politique française de coopération », l'approche européenne de développement a été remise en cause, d'une part sur le plan commercial du fait de l'érosion des préférences communautaires après la création de l'Organisation Mondiale du Commerce, et d'autre part, sans changer l'objectif de réduction de la pauvreté, par la nouvelle impulsion donnée à l'inclusion de la société civile à côté des Etats et par l'introduction d'une dimension politique (respect de l'Etat de droit et des principes démocratiques).

Dernière phase de ce tour d'horizon, l'Agenda pour le changement (2011) marque un nouveau tournant avec l'accent mis sur le soutien au secteur privé dont le rôle dans le développement est reconnu, la restriction des pays bénéficiaires – au détriment des pays à revenu intermédiaire (dont les

pays émergents) – et une articulation qui reste à préciser entre la politique extérieure commune et la politique européenne de coopération au développement.

Le colloque animé par des universitaires, des hauts fonctionnaires européens et des personnalités impliquées dans la politique européenne d'aide au développement a mis en lumière les trois grandes tendances d'évolution de cette politique : l'extension géographique, à partir du noyau africain de départ élargi aux ACP en 1975, aux autres zones de coopération que sont le Bassin méditerranéen, l'Asie et l'Amérique centrale et du Sud, la politisation de cette politique conçue initialement – avant la chute du mur de Berlin – pour être neutre et qui risque de devenir un outil de la politique extérieure de l'Union Européenne, et, enfin, le poids croissant du secteur privé dans la stratégie européenne de coopération au développement.

Ce colloque a aussi permis à ces différents intervenants de souligner la stabilité remarquable de l'aide accordée par l'Union Européenne aux pays en développement au-delà des diverses évolutions liées au nombre de ses membres ou aux événements historiques majeurs comme la chute du mur de Berlin, événement qui a indéniablement changé le poids de certains pays africains – principaux bénéficiaires de l'aide – dans les relations Nord-Sud ; cependant, cette stabilité, qui peut aussi témoigner d'une résistance durable à la concurrence des autres aides au développement multilatérales, ne saurait cacher les différentes questions souvent évoquées sur les critères objectifs permettant de mesurer l'efficacité (et donc l'utilité) de l'aide au développement d'une part, et sur la capacité des Etats européens à définir « une politique européenne » d'aide au développement d'autre part. La montée en puissance actuelle des pays émergents comme la Chine et l'Inde dont la conception et l'organisation de l'aide aux pays « pauvres » sont plus dictées par des ambitions mercantiles, constitue aussi une nouvelle donne que l'Union européenne doit prendre en compte dans ses relations avec les pays bénéficiaires de l'aide et qui ont toujours « le développement » dans le viseur. ■

Claudie Lasserre et Jean-Loïc Baudet

4^{ème} Forum à Haut Niveau sur l'Efficacité de l'Aide Busan, 29 Novembre – 01 Décembre 2011

Rappelons qu'organisé par l'OCDE, ce Forum succède à ceux de Rome 2003, Paris 2005, Accra 2008, où l'aide publique au développement, débarrassée des enjeux stratégiques de la guerre froide, était examinée tant en termes de modalités que de finalité. Précédemment les modalités étaient le sujet principal avec les préoccupations d'harmonisation entre les bailleurs, d'appropriation par les bénéficiaires et de « redevabilité » mutuelle...

A Busan, la finalité a prévalu puisque l'accent est mis sur l'efficacité du développement plus que sur l'efficacité de l'aide elle-même. Ce glissement sémantique découle d'une bonne raison qu'a rappelée non sans rudesse Hillary Clinton. Il y a cinquante ans, l'aide représentait 60 % des ressources des pays sous développés, elle n'en représente plus que 13 % aujourd'hui. En d'autres termes, les aides ne sont plus les acteurs majeurs du développement, ce rôle est désormais dévolu au secteur privé.

C'est pourquoi on a beaucoup plaidé en faveur d'une coopération efficace entre tous les acteurs et dans la déclaration des Chefs d'Etat et de gouvernement, à la rubrique « secteur privé et développement », on lit : « nous sommes conscients du rôle essentiel que joue le secteur privé... », et qu'il est question de coopérer avec les organisations professionnelles...

Il faut convenir que la délégation française conduite par le Ministre de la Coopération, Henri de Raincourt, était parfaitement en phase avec la démarche de Busan, par l'inclusion dans la délégation, du CIAN, représentant le secteur privé français, qui n'a pas manqué de relever en séance plénière que sans secteur privé, il ne peut pas y avoir de développement mais que sans Etat de droit la création de richesses par les entreprises ne peut pas déclencher le développement.

La symbolique de la localisation en Corée de ce Forum était forte, car il y a cinquante ans, le PIB annuel du pays était à 64 \$ par personne, il est maintenant à plus de 15 000

\$ et le pays est devenu l'un des tigres de l'Asie, désormais lui-même pourvoyeur d'aide.

Plus de trois mille participants, une centaine de Chefs d'Etat et représentants de gouvernements, des personnalités telles que le Président Kagamé, Ban Ki Moon, Hillary Clinton, la reine Rania de Jordanie dont la plaidoirie en faveur du rôle des femmes et de la scolarisation des filles, contrastant avec certains délires archaïques qui polluent les printemps arabes, a reçu un accueil enthousiaste.

Que retenir de cette immense « Grand-messe » ?

D'abord que le seul Chef d'Etat à s'exprimer en séance plénière avec le Président coréen, a été le Président Kagamé, ce qui montre que l'Afrique demeure le cas social de la Planète. Comme le dit si bien Serge Tomasi* : « l'Afrique est le lieu où le sous-développement reste le défi de tout un continent alors qu'ailleurs en Asie ou en Amérique latine par exemple, il devient l'exception ».

Ensuite que les très nombreuses organisations concernées par le développement sont à la recherche d'un second souffle, à la fois à cause de l'intervention croissante des BRICS pour qui les débats sur le déliement de l'aide relèvent de l'ésotérisme, et du rôle majeur du secteur privé.

La voie qui s'esquisse est de responsabiliser les dirigeants des pays receveurs d'aides et de concentrer celles-ci sur les facteurs et investissements qui permettront aux populations de bénéficier des créations de ressources qu'elles soient nationales ou internationales. A cette fin, des instances de dialogue avec le secteur privé sont nécessaires comme le montrent les développements réussis, notamment en Asie, qui sont le fruit d'une osmose entre une administration forte garante de l'Etat de droit et un secteur privé dynamique. ■

Anthony Bouthelier
Président délégué du CIAN

* Serge Tomasi : Directeur de l'économie globale et des stratégies de développement au MAEE.



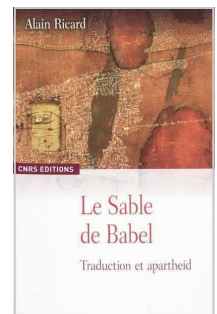
Lu pour vous !

Le sable de Babel : traduction et apartheid

Alain Ricard, CNRS éditions, Paris, 2011

Voici une étude de l'empreinte de la ségrégation sur les traductions entre langues européennes et langues africaines de 1791 à 1994 en Afrique australe, en particulier au Lesotho, à partir de l'analyse d'un corpus de textes réunis de 1830 à 1929 par la Mission de Paris. Alain Ricard, éminent spécialiste de littérature africaine dans toutes ses déclinaisons linguistiques, met ici en perspective l'apport des missionnaires dans les domaines de la traduction. Pour lui, la traduction a été un combat du Kenya à l'Afrique du Sud et au Sénégal. Ce livre nous exhorte à ouvrir le dialogue des cultures par le passage d'une langue à une autre et réciproquement aussi. La Bible a été ainsi traduite en des centaines de langues africaines. Il est temps de faire la place qu'elles méritent aux littératures écrites en kiswahili, sotho ou hausa, etc... Alain Ricard s'insurge contre l'arrogance des

langues anglaise et française dans le continent subsaharien. Pour lui, la traduction est une forme directe d'hospitalité linguistique. Les lecteurs de la lettre de la CADE sont invités, avec ce livre passionnant, à repenser le rapport que les langues dominantes entretiennent avec les langues dominées, domaine tout aussi producteur de frustrations que les rapports économiques inégaux.



Alain Ricard est directeur de recherche émérite au CNRS. Il a réalisé plusieurs films sur le théâtre en Afrique et a reçu en 2002 le prix de la fondation Humboldt pour ses travaux

(Suite page 12)

Quelle croissance économique en Afrique ?

La banque mondiale¹ se félicite des taux de croissance élevés des économies africaines, quand les pays développés stagnent à des niveaux très bas.

Elle relève que la croissance en Afrique subsaharienne est restée robuste en 2011, à 4,9 %, et pourrait monter à 5,3 % en 2012 et à 5,6 % en 2013.

Ce bon pronostic est tempéré par l'observation du ralentissement économique mondial. La récession en zone euro pourrait conduire à une chute des exportations et des recettes touristiques de l'Afrique subsaharienne, ainsi qu'à une baisse des investissements étrangers et des transferts de fonds des travailleurs émigrés.

Il reste que le développement des pays « émergents » a favorablement changé la donne pour une Afrique riche en matières premières. Elle vend désormais massivement en Chine ou en Inde, dans un contexte où la demande excède l'offre, ce qui joue en faveur de l'offreur et assure le maintien de prix rémunérateurs sur la longue période.

↳ L'Afrique du Sud et les autres

Tous les pays subsahariens progressent, même les moins bien pourvus en ressources naturelles. Ce sont des changements structurels efficaces qui ont joué et non de simples hasards de conjoncture favorable.

Malgré ces progrès généralisés à tout le continent, il s'avère que l'Afrique du Sud écrase les statistiques de succès à tous les niveaux décisifs :

- elle représente plus du tiers du produit intérieur brut (PIB) régional ;
- elle est l'économie la plus diversifiée, présente dans toutes les technologies modernes ;
- elle seule dispose d'un réseau de transport qui dessert l'ensemble des régions ;
- la grande majorité des principales entreprises africaines² sont des entreprises d'Afrique du Sud, qui sert

de plate-forme de conquête des marchés du continent.

↳ L'ancien et le nouveau

Les agences de développement, comme les industriels et les financiers, considèrent que l'Afrique est la région économique d'avenir. Pour le comprendre, il convient de faire la part de ce qui relève du passé et de ce qui résulte de l'innovation.

→ La reproduction élargie de l'ancien système

Nombre de succès africains reposent sur la reproduction d'anciens schémas, réactualisés à la faveur de la mondialisation et de l'apparition des marchés géants des « émergents ». Le volume et la valeur des ventes ont augmenté, mais dans le cadre du vieux modèle d'exportation de produits bruts, avec un réseau de transports mono-orienté de la mine jusqu'au port d'embarquement. L'échelle a changé, mais c'est l'ancien système extraverti qui fonctionne et qui échappe le plus souvent aux nationaux.

→ Les Africains à la reconquête de leurs ressources

L'Afrique n'est plus le continent à la dérive de la fin du deuxième millénaire, qui subissait l'« ajustement structurel » et la vente de ses ressources dont les cours ne cessaient de baisser. D'importantes réformes ont permis à l'Afrique d'améliorer significativement son statut et de rendre à sa population l'espoir d'ascension sociale dont elle fut si longtemps privée. Je mentionnerai ici quelques-unes des avancées majeures qui ont changé les choses :

- Le « bonus démographique » donne une nouvelle dimension au continent. Une population jeune et en forte croissance - qui va vers le milliard d'habitants, dont beaucoup vivent dans de très grandes villes - redonne du tonus et ouvre de nouveaux marchés intérieurs. Le Sahel, longtemps handicapé par son sous-peuplement, entre dans une ère nou-

velle, où la taille des marchés de consommation lui ouvre de nouvelles opportunités d'entreprendre.

- Le « bonus éducatif » : de nombreux pays ont consenti de gros efforts pour scolariser leur jeunesse et de nombreux cadres ont bénéficié de formations dans les meilleures universités étrangères. Ces efforts se sont traduits par l'africanisation réussie du personnel des entreprises locales jusqu'au niveau de la direction. L'entreprise africaine rivalise désormais avec les meilleurs, y compris sur l'arène mondiale.
- Le « bonus technologique » : les Africains, rompus à l'oralité, ont toutes les dispositions requises pour l'utilisation des nouveaux moyens de communication. Le taux élevé de pénétration du téléphone mobile a permis notamment l'essor du « mobile banking », qui généralise l'accès au financement. Le recours au web mobile, de l'avis même des opérateurs, croît « à un rythme exponentiel sur le continent » et favorisera d'autres avancées.

Bien entendu, la lecture des taux de croissance ne suffit pas à juger si les politiques menées ont conduit ou non à un mieux-être des populations. Pourtant, l'engouement actuel pour l'Afrique correspond à une prise de conscience de réels progrès, y compris en matière sociale. Il reste que le chemin est long à parcourir avant que les fruits de la croissance soient plus équitablement distribués et parviennent aussi aux déshérités, exclus du système. ■

Jean Roch

1. « Perspectives pour l'économie mondiale », Banque mondiale, édition 2012.

2. « Les 500 premières entreprises africaines » (classement 2012), Jeune Afrique hors série n°29.

Burkina Faso : cap sur la recherche et l'innovation



Professeur Gnissa Isaïe Konaté

En janvier 2011, le Professeur Gnissa Isaïe Konaté, spécialiste réputé des virus qui infectent les végétaux comme le riz, le maïs ou encore les cultures maraîchères, était nommé Ministre de la Recherche Scientifique et de l'Innovation du Burkina Faso. Un nouveau ministère au sein duquel la recherche scientifique et l'innovation, placées pour la première fois sur un pied d'égalité, poursuivent une ambition commune : le développement économique et social du Burkina Faso. Globalement satisfait du travail accompli au cours de cette première année, le Professeur Gnissa Isaïe Konaté dresse un bilan de son action et profite de cette occasion pour rappeler les points forts et les faiblesses de son pays en matière de recherche scientifique et d'innovation.

Propos recueillis par **Jean-François Desessard**, journaliste scientifique.

Jean-François Desessard - Quelles ont été vos premières actions dès votre arrivée à la tête de ce nouveau ministère ?

Gnissa Isaïe Konaté - Il nous a fallu commencer par bâtir un solide organigramme doté d'un certain nombre de directions qui puissent répondre aux missions qui nous ont été attribuées par le Premier ministre. Parmi ces missions, le ministère dont j'ai la charge doit notamment élaborer une stratégie nationale de la recherche et, par conséquent, développer une politique et les plans nécessaires à sa mise en œuvre. Aussi avons-nous créé une Direction Générale de la Recherche Scientifique et de l'Innovation. Une autre mission qui nous a été confiée est d'utiliser les résultats de la recherche et de l'innovation pour transformer les systèmes productifs, que sont par exemple l'agriculture ou l'énergie, du Burkina Faso. D'où là encore, la création d'une Direction Générale de la Valorisation des Résultats de la Recherche et des Innovations. Le gouvernement a souhaité également que nous développions la coopération scientifique avec l'étranger, l'objectif étant de bénéficier de l'expérience d'autres pays. D'où la création d'une Direction technique de la coopération scientifique.

Parallèlement le gouvernement nous a demandé de mobiliser les ressources, notamment financières, permettant d'assurer à la recherche un financement continu et de lui éviter d'être en permanence à la merci des projets dont la durée est limitée. Dans ce contexte, nous avons créé un Fonds national de la recherche et de l'innovation pour le développement qui a été adopté par le Conseil des ministres et auquel le gouvernement a déjà alloué des ressources substantielles qui vont permettre de financer les domaines prioritaires du développement. J'insiste sur ce dernier mot rappelant que notre mission est de faire de la recherche pour le développement.

J.-F. D. - Vous avez également créé des plates-formes d'innovation multi-acteurs. De quoi s'agit-il ?

Gnissa Isaïe Konaté - Le ministère de la Recherche Scientifique et de l'Innovation n'a pas été créé ex nihilo mais à partir de structures existantes, en l'occurrence le Centre National de la Recherche Scientifique et Technologique (CNRST) qui regroupe quatre Instituts spécialisés dans le

domaine de la recherche agricole, la santé, les sciences et technologies, enfin les sciences sociales et humaines. Depuis plusieurs décennies, la recherche burkinabè a généré le développement de technologies et d'innovations. Or l'une de nos actions prioritaires va être de les valoriser. Cette volonté de valoriser les acquis de la recherche scientifique du Burkina Faso nous a conduit à mettre en place, en collaboration avec les quatre Instituts spécialisés du CNRST, ce que nous appelons des plates-formes d'innovation multi-acteurs. Ce sont des outils de valorisation qui consistent à regrouper tous les acteurs d'un domaine clé, par exemple l'agriculture, et d'analyser l'ensemble des progrès accomplis, depuis la production, par exemple du maïs, jusqu'à la commercialisation, en passant notamment par les différentes étapes de sa transformation. L'objectif est de déterminer quels sont les progrès qui pourraient être réalisés, par exemple en matière de productivité, en introduisant dans ces plates-formes des innovations issues de la recherche, mais aussi d'innovateurs privés, voire du monde paysan.

J.-F. D. - Le mot innovation semble occuper un rôle central dans votre stratégie, au point d'être placé sur un pied d'égalité avec la recherche scientifique. C'est une prise de conscience pour le Burkina Faso ?

Gnissa Isaïe Konaté - Absolument. L'expérience des autres pays, qu'il s'agisse des pays développés qui cherchent à rester compétitifs à l'international ou des pays émergents comme les BRICS (Brésil, Russie, Inde, Chine, Afrique du Sud), montre que tous sans exception mettent l'accent sur l'innovation. Au Burkina Faso, je constate que dans un domaine comme l'agriculture où la recherche scientifique est la plus développée, l'innovation est importante. Mais encore faut-il la quantifier pour savoir quel est son véritable impact sur la société. C'est la raison pour laquelle nous venons d'engager, avec l'appui de la FAO (Food and Agriculture Organization), un immense travail d'inventaire de toutes les technologies et les innovations en matière agricole et agroalimentaire. Notre objectif est de pouvoir disposer au plus vite d'une base de données de l'ensemble de ces technologies et de ces innovations afin de déterminer quelle est la proportion de celles qui sont effectivement utilisées dans la société burkinabè. Nous pourrions alors avoir une

idée exacte de ce que la recherche apporte réellement à l'économie du pays et essayer de faire en sorte que ces technologies et ces innovations impactent davantage la vie quotidienne des habitants du Burkina Faso.

J.-F. D. - Plus généralement, quels sont les atouts de la recherche burkinabè ?

Gnissa Isaïe Konaté - Ses ressources humaines. Dès le début des années 1980, dans le cadre d'un programme dans le domaine de la recherche agricole, pour lequel nous avons obtenu un crédit auprès de la Banque Mondiale, nous avons mis l'accent sur la formation, ce qui nous a permis de former des chercheurs aux quatre coins du monde, au sein d'équipes réputées. Aussi disposons-nous aujourd'hui d'un panel de chercheurs de très haut niveau, qui plus est de chercheurs qui restent dans leur pays, malgré des niveaux de salaires qui auraient beaucoup à envier à ceux d'autres pays. Nous avons en effet au Burkina Faso des chercheurs qui croient à la recherche nationale ou ont un certain patriotisme. Ainsi nos équipes de recherche ne se sont pas dégarées. Parallèlement, nous avons des Pouvoirs publics qui, eux aussi, croient à la recherche de haut niveau. Certes nous ne disposons pas de moyens très importants, mais je pense qu'il est important pour les chercheurs de voir que leurs gouvernants croient en eux et misent pleinement sur leurs compétences. J'ajoute que les chercheurs burkinabè sont très ouverts sur le monde et collaborent avec de nombreuses équipes, en particulier en France, aux Etats-Unis, au Canada et en Australie.

J.-F. D. - Quelles sont pour vous ses faiblesses ?

Gnissa Isaïe Konaté - La première de nos faiblesses en matière de recherche, faiblesse hélas trop répandue parmi les chercheurs, est que nous ne savons pas communiquer et porter certains de nos savoir-faire à la connaissance de ceux qui pourraient les utiliser. Qui plus est, nous ne faisons pas toujours le lien entre la recherche que nous menons et la résolution des problèmes de développement auxquels notre pays est confronté. D'où mon insistance sur la nécessité de mener une recherche pour le développement. Aussi est-il impératif que nous changions de paradigme afin que nos chercheurs comprennent que tous les pays qui ont résolu leurs problèmes d'alimentation ou de santé l'ont fait par la recherche et l'innovation. Savez-vous qu'au Burkina Faso, le taux d'utilisation des semences améliorées ne dépasse pas 15 %. Or pourtant, le nombre de variétés disponibles est très élevé, et certaines d'entre elles répondent totalement aux problèmes, comme la sécheresse ou les inondations, auxquels les paysans burkinabè sont confrontés chaque année. Je rappelle que l'année passée nous avons connu une situation pluviométrique difficile qui va entraîner un déficit céréalier avec des conséquences sur l'alimentation de la population du pays. L'inventaire, dont je vous ai parlé, va donc nous permettre de comprendre pourquoi les cultivateurs du Burkina Faso n'utilisent pas certaines de ces variétés de semences. Je pense notamment à la variété de maïs hybride que nous avons développé et qui produit 9 tonnes à l'hectare.

C'est dans ce contexte que nous sommes en train d'élaborer, en collaboration avec d'autres ministères, une stratégie nationale de valorisation des résultats de la recherche et des innovations. Prenons l'exemple du sésame qui, depuis deux

ans, est devenu le deuxième produit d'exportation du Burkina Faso, mais qui n'est que le troisième ou quatrième producteur en Afrique. Or au regard des innovations développées par les chercheurs burkinabè, nous pourrions briguer la première place. D'où l'importance des plateformes d'innovation multi-acteurs qui permettent de fédérer toutes les compétences. Il n'est pas admissible de voir encore des cultivateurs de sésame utiliser 3 à 4 fois plus de semences que les 3 kg à l'hectare qui sont préconisés. De même, des expérimentations nous ont permis de caler la date des semis de sésame à partir du 15 juillet. Or on observe encore aujourd'hui des cultivateurs qui sèment fin août, voire début septembre. Ce n'est pas normal.

J.-F. D. - Est-ce à dire que vous allez communiquer davantage autour de la recherche et de l'innovation, y compris auprès de la population du Burkina Faso ?

Gnissa Isaïe Konaté - Evidemment. C'est même une des priorités de notre stratégie globale. C'est pourquoi nous avons créé une Direction de la communication et de l'information scientifique et technique au sein de la Direction générale de la valorisation des résultats de la recherche et des innovations. Cette communication, nous n'allons pas la faire uniquement en français mais aussi dans les langues locales afin que tous les acteurs locaux puissent comprendre le message que nous essayons de faire passer. Une communication que nous allons véhiculer via différents outils, notamment un site Internet, en cours de développement mais aussi des documentaires scientifiques, pour lesquels nous collaborons avec un organisme français comme l'IRD qui a une certaine expérience dans le domaine. Il s'agit de semer une sorte de culture scientifique dans la population du Burkina Faso. Ce n'est qu'en gagnant ce combat de la communication que nous gagnerons le combat de la valorisation de la recherche et des innovations. ■

Des nouvelles de Carine Flore Nguemini

Il y a un peu plus d'un an, nous avons publié un article dans le n° 136 intitulé *AVC et Oméga 3, l'approche originale d'une doctorante camerounaise*. Cette doctorante, Carine Flore Nguemini, était alors en deuxième année de thèse à l'IPMC de l'Université de Nice Sophia-Antipolis et venait de recevoir l'une des dix *Bourses L'Oréal France* décernées comme chaque année par le numéro un mondial des cosmétiques, avec le soutien de la Commission française pour l'UNESCO et l'Académie des Sciences. En décembre dernier, elle a soutenu brillamment sa thèse intitulée *L'Acide Alpha-Linolénique (ALA) précurseur des acides gras poly-insaturés à longues chaînes oméga-3 : une nouvelle stratégie thérapeutique face à l'accident vasculaire cérébral*, obtenant la mention Très Honorable et les félicitations du jury. Depuis la mi-janvier, elle s'est installée à Ottawa, au Canada, où elle effectue son stage post-doctoral, pour une durée de deux ans, au sein du Laboratoire du Docteur Dale Corbett, spécialiste de la démenche vasculaire et des AVC, par ailleurs Chief Executive Officer (CEO) et Directeur scientifique du *Heart and Stroke Foundation Centre for Stroke Recovery*. ■

(Suite de la page 1)

provenant des urnes électorales, au bénéfice du pays tout entier et non pour des intérêts particuliers.

La politique est l'art de régler les conflits pacifiquement ; il n'y a pas de solution miracle, le militantisme est nécessaire, il construit la démocratie progressivement. Et il constitue, en définitive, la seule alternative à la violence. ■

Niamoye Diarra et Roland Portella

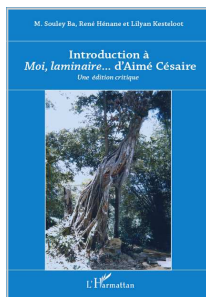
Lu pour vous (suite de la page 8)

sur les littératures africaines. Parmi ses nombreux livres, signalons, *Histoire des littératures de l'Afrique subsaharienne*, Ellipses, 2006 ; *La Formule Bardey, voyages africains*, Confluences, 2005 ; *Voyages et découvertes en Afrique : anthologie 1790-1890*, Laffont, 2000 ; *Ebrahim Hussein : théâtre Swahili et nationalisme Tanzanien*, Karthala, 1998 ; *Littératures d'Afrique noire : des langues aux livres*, CNRS/Karthala, 1995. ■

Georges Courade

**« Introduction à Moi, laminaire... »
d'Aimé Césaire
Une édition critique**

Mamadou Souley Ba, René Hénane et Lilyan Kesteloot nous proposent à l'Harmattan une excellente « Introduction à Moi, laminaire... », dernier recueil de poésie publié en 1982 par Aimé Césaire qui constitue, nous dit Jean-Pierre Orban, à maints égards, un bilan de son œuvre poétique et de sa confrontation à la vie et à l'histoire.



Les commentaires des trois signataires de cette édition sont tout à fait éclairants et les notes de bas de page bien utiles pour décrypter les mots savants ou créoles dont Césaire parsème ses poèmes profondément enracinés dans le temps et l'espace, l'histoire des Noirs antillais, l'hymne à l'Afrique, l'engagement politique, les amitiés (Frantz Fanon, Wifredo Lam, Miguel Angel Asturias, Léon-Gontran Damas), les paysages, la flore et la faune des Antilles. Comme nous le dit Aimé Césaire,

« ... c'est au fil des saisons survolées l'inégale lutte de la vie et de la mort, de la ferveur et de la lucidité, fût celle du désespoir et de la retombée, la force aussi toujours de regarder demain. Ainsi va toute vie. Ainsi va ce livre, entre soleil et ombre, entre montagne et mangrove, entre chien et loup, claudiquant et binaire. »

Louis-Luc Camier

Copyright :

Le contenu de *La Lettre* est libre de droits pour des usages non commerciaux, à la condition de citer la source (CADE) et de ne pas modifier le texte.



**Agenda de la CADE
Rencontres-débats**



A l'ENA - amphithéâtre PARODI de 17h45 à 19h45

- **Mercredi 15 février 2012** : Deuxième rencontre-débat du cycle I : Femmes, genre, familles et lien social. Représentations et réalité : « *Femmes et prison en Afrique à travers le cas du Mali. Raisons de l'incarcération, conditions et réinsertion* », avec Madame Assétou Ouya KOITE, ex-Directrice de la maison d'arrêt des femmes « Bollé » de Bamako, Mali. Animation Niamoye DIARRA, présidente de l'association AFIC/Coparents Diaspora et administratrice de la CADE.
- **Mercredi 14 mars 2012** : Cycle II : « Production du savoir et du savoir faire ».
- **Mercredi 11 avril 2012** : Cycle III : « Valoriser et transformer les potentiels de l'Afrique en richesses réelles ».

Inscription conseillée à travers le formulaire d'inscription du site de la CADE : <http://www.afrique-demain.org>

« L'Afrique en mouvement »



Partenariat avec le CRDP de Rouen et l'Université du Havre

Vous pouvez télécharger les fiches pédagogiques et les conférences données à l'Université du Havre dans le cadre « *L'Afrique en mouvement* » sur les sites ci-dessous :

- CDRP de Haute-Normandie : <http://crdp.ac-rouen.fr/crdp76/>
- CDDP de Seine-Maritime : <http://cddp76.ac-rouen.fr/>
- CADE : <http://www.afrique-demain.org>

**Coordination pour l'Afrique de Demain
(CADE)**

Association Loi 1901

Président : Jean-Loïc Baudet

Président d'honneur : Michel Levallois

Vice-présidents : Raymond Césaire, Georges Courade, Roland Portella - Secrétaire générale : Claudie Lasserre
Trésorier : Philippe Mathieu

La Lettre de la CADE

Directeur de publication : Jean-Loïc Baudet

Comité de rédaction : Raymond Césaire, Michel Levallois, Philippe Mathieu, Jean Roch, Denyse de Saivre, Henri Senghor, Jean Brice Simonin.

Ont collaboré à ce numéro : A. Bouthelie, L.-L. Camier, G. Courade, J.-F. Desessard, N. Diarra, C. Lasserre et R. Portella.

Iconographie, mise en page et maquette :

Sara Valdés Desessard

Crédits photos RD : Julien Gungui

La CADE : 5 rue des Immeubles Industriels 75011 Paris, FR.

Tél. : 01 43 48 14 67 / Fax : 01 44 93 87 50

Courriel : cade@afrique-demain.org

Site : www.afrique-demain.org

Dépôt légal à parution. Numéro ISSN : 1290581X

Abonnement à La Lettre de la CADE:

Nom Prénom.....
Adresse
Code postal Ville
Courriel

Abonnement seul : 40 €, - étudiants : 8 €, - entreprises, collectivités locales : 200 €. Adhésion individuelle à l'Association, comprenant l'abonnement : 55 €
Paiement par chèque à l'ordre de la CADE.